

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	5 fr.	9 fr.
		6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Nos troupes progressent dans toute l'Alsace et s'avancent vers Strasbourg

Un télégramme du commandant en chef des armées françaises au Ministre de la guerre

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

La dépêche officielle étant arrivée très tard à Cahors, le « Journal du Lot » n'a pu paraître hier soir.

LA GUERRE

LA SITUATION

La situation est tous les jours plus favorable à nos troupes.

Non seulement l'offensive se poursuit avec un succès constant, sur tout le front, mais nos troupes envahissent méthodiquement l'Alsace.

Un gros résultat est acquis : Nos troupes sont à Sarrebourg, sur la route de Strasbourg.

Pendant ce temps les troupes Anglo-Franco-Belges se préparent à infliger, nous en avons la conviction, une sanglante défaite aux Teutons du Nord!

Dans l'Est, la décision du Tsar à l'égard de la Pologne facilite singulièrement les mouvements de nos alliés.

Tous les Slaves, incorporés de force dans les armées allemandes et autrichiennes, n'auront plus d'autre espérance que la rapide écrasement de l'oppressur en attendant l'occasion de se tourner contre lui.

La Turquie qui, dans l'affaire des 2 croiseurs allemands, fait preuve de sa duplicité... habituelle, a décrété sa mobilisation générale.

Voilà qui cadre mal avec ses déclarations de neutralité. L'Allemagne est, pour cette puissance, mauvaise conseillère et avant longtemps, sans doute, la Turquie regrettera sa fourberie à notre égard.

La résurrection de la Pologne

La proclamation du tsar appelant tous les Polonais d'Autriche, d'Allemagne et de Russie, à reconstruire la patrie démembrée, aura une portée incalculable.

Elle devance les faits et inscrit à la première page de la guerre européenne l'un des plus grandioses événements dont la victoire nous apportera la sanction.

La Pologne avait depuis plus d'un siècle cessé d'exister comme Etat autonome et constitué.

Si la nationalité polonaise était toujours restée vivante, les différentes provinces de l'ancienne république, partagées entre les trois Etats voisins, ne demeureraient unies par aucun autre lien que le souvenir de leurs gloires et de leurs malheurs.

C'est au milieu du dix-septième siècle que la Pologne était arrivée à l'apogée de sa grandeur.

Elle s'étendait alors sur toute la Prusse, la Courlande, la Livonie, sur l'Ukraine, et près d'un quart de la Russie d'Europe, bien au delà de Kiev.

Cette prospérité dura peu.

Le royaume de Pologne, vers la fin du dix-huitième siècle, avait perdu toutes ses conquêtes, et se trouvait menacé dans son propre territoire par les Russes, les Autrichiens et la Prusse.

Le premier partage de l'infortuné pays eut lieu en 1772 et lui enleva près de trois millions de sujets.

La Prusse et la Russie lui prirent encore en 1791, l'une la Pologne, l'autre, la Lithuanie.

Quatre ans plus tard la Prusse s'empara encore du duché de Varsovie; l'Autriche, de Cracovie et de la Mazovie; la Russie, de tout le reste.

La Pologne avait cessé d'exister et après l'éphémère rétablissement du duché de Varsovie par Napoléon I^{er}, le Congrès de Vienne en 1815 consacra définitivement le démembrement du pays.

Malgré les insurrections de 1831 et de 1861 où les Polonais déployèrent une vaillance inutile, l'état de choses établi par le Congrès de Vienne n'avait pas jusqu'à présent été modifié.

Les Polonais soumis en Prusse au régime le plus odieux de spoliation et de brutalité, apprendront cette nouvelle avec un immense enthousiasme.

Les Polonais de Galicie que l'Autriche a longtemps traités plus humainement, mais qui n'ont plus aucune illusion sur les intentions de l'administration viennoise, prêteront l'oreille aux voix du « royaume ».

Tous les Polonais savent à l'heure actuelle, que le triomphe du germanisme, anéantirait à jamais leurs espoirs.

Le slavisme leur apporte la délivrance.

Nous, Français, saluons avec une joie profonde la renaissance de la noble Pologne!

Comment tirent les soldats belges

On signale ce fait, entre mille, qui prouve avec quelle justesse nos braves soldats savent tirer.

Un lignard, posté aux environs de Lustin, voit arriver six uhlands. Il crie : « Halte ». Les uhlands continuent et notre lignard tire successivement les six balles dont est chargé son mauser.

Les six ennemis tombent, il ne

reste plus qu'à capturer les six chevaux qui sont ramenés à Namur.

L'Abolition de l'Acte d'Algésiras en ce qui concerne l'Allemagne

Des vapeurs et des remorqueurs allemands ainsi que des barcasses allemandes servant au transbordement des marchandises ont été saisis par les autorités françaises à Rabat et dans divers points du Maroc. De plus, l'administration du protectorat a supprimé la protection allemande. Cette mesure, d'une importance capitale, a produit une très grosse impression parmi les indigènes, qui se servaient de cette protection pour mettre en échec nos institutions françaises.

On sait en effet que, grâce à l'abus de ce système d'exception étendu à l'outrance au Maroc, l'Allemagne nous créait de très graves difficultés en soustrayant ainsi de nombreux indigènes à la juridiction et à l'influence française. Cet acte, ainsi que celui de la capture des navires allemands sur la côte marocaine, impliquent l'abolition de l'Acte général de la Conférence d'Algésiras, au moins en ce qui concerne l'Allemagne.

Les hôpitaux d'Alsace regorgent de blessés allemands

Le correspondant du Times à Berne, qui a parcouru la frontière entre la Suisse et l'Alsace, dit que 3.000 Allemands blessés dans les récents engagements sont soignés à Colmar, et que plusieurs milliers d'autres se trouvent à Mulhouse, à Strasbourg et à Badenweiler.

23 millions pour les blessés

La souscription ouverte par le prince de Galles en faveur des blessés a atteint le total de 23 millions de francs.

Les bandits

Le comité d'enquête sur l'observation des lois de la guerre signale que certains soldats allemands ont, au cours ou à la suite de certains engagements, maltraité ou achevé des soldats belges blessés ou désarmés.

Des soldats allemands ont pendu, puis éventré un soldat belge; ils en ont fusillé un autre qui soignait un camarade; d'autres soldats allemands ont pendu et brûlé vif un vieillard; d'autres encore ont fait subir d'odieuses violences à des jeunes filles et à des enfants à Ormael.

A Haelen, les troupes allemandes ont ouvert le feu sur des ambulanciers qui relevaient des blessés et tiré sur des voitures d'ambulance portant la croix rouge.

Ils s'en prennent mêmes aux bébés

Mme Raymond Guillou, de Combourg, fait le récit suivant : « Je fus chassée, le 2 août, de Kolberg. Je partis avec mon mari

vers la Suisse. Mais tout laisser-passer nous fut refusé. A Munich, nous partîmes alors vers la Hollande.

« A Hanovre, nous fûmes arrêtés comme espions. La foule nous cribla de pierres. Mon mari, pendant son sang-froid, cria avec deux jeunes gens : « Vive la France ! vive l'Angleterre ! » Ils furent, tous trois fusillés devant moi. Un bébé portant l'inscription « France » sur la lisière de son bérêt, fut arraché à sa mère et écrasé contre la terre.

« Je pus gagner la Hollande : mon argent me fut volé ; mon beau-frère est resté emprisonné à Bentheim. »

Quelques blessés français ont passé, à la gare d'Angers. Ils étaient dirigés vers Nantes. L'un d'eux a raconté ce fait particulièrement atroce :

« Le capitaine d'un régiment français était tombé atteint d'une balle au bras et incapable de se relever. Les Allemands, avant de l'achever, lui coupèrent les oreilles. »

Insultes à M. de Nelidof

Le Messaggero de Rome reçoit de Domodossola (frontière italo-suisse) une dépêche faisant connaître que M. de Nelidof, ministre de Russie près le Vatican, et sa femme sont arrivés par la ligne du Simplon. Le diplomate russe a déclaré qu'il avait été retenu prisonnier pendant deux jours avec Mme de Nelidof, dans la gare de Munich, où la soldatesque leur avait fait subir des traitements odieux.

Le Kronprinz serait blessé

A la Haye le bruit circule avec persistance que le kronprinz serait grièvement blessé et se trouverait actuellement à Aix-la-Chapelle, où l'empereur d'Allemagne se serait rendu de son côté.

D'autre part, on annonce la mort du général von Emmich, qui commandait les troupes belges devant Liège.

Les Belges ne veulent rien savoir

Le kaiser demande à la Belgique de cesser sa résistance, promettant de bien traiter la population et de respecter l'intégrité absolue du territoire.

Le roi Albert a rejeté cette proposition, d'accord avec ses ministres et ses conseillers militaires.

L'ambassadeur d'Italie à Berlin rentre à Rome

M. Belati, ambassadeur d'Italie à Berlin, est arrivé hier à Rome.

L'attitude du Portugal

Le gouvernement a décidé d'envoyer 1.000 soldats dans l'Afrique orientale et 1.000 autres dans l'Afrique occidentale.

La presse portugaise publie des articles très hostiles à l'Allemagne.

L'offensive russe

Le correspondant du Daily-Mail écrit :

J'ai la permission de vous informer que la marche en avant des armées russes a commencé d'une façon générale samedi, qui était le dix-septième jour de la mobilisation.

La neutralité de la Hollande

La Hollande reste neutre, mais dans une note officielle les Hollandais proclament leur mépris et leur haine pour l'Allemagne.

Ceux qui sont Alsaciens sont bien contents

Un train de prisonniers allemands, qui sont évacués sur Montluçon, a passé à Moulins (Allier). Ils étaient au nombre de 300. Un second convoi de 225 est attendu. C'est tout ce qui reste du 99^e d'infanterie, qui a été littéralement fauché à Saales par notre artillerie.

Tous ces hommes ont de 30 à 35 ans. Ils font partie de la landwehr. Lorsque les chasseurs à pied se précipitèrent sur eux, ils élevèrent leurs fusils avec leurs mouchoirs, pour montrer qu'ils se rendaient. Les officiers, eux, se sont fait tuer, sauf cinq, qui ont été également faits prisonniers, ainsi que quelques cavaliers du 3^e chasseurs hessois.

Interrogés, ils ont déclaré être, pour la plupart, Alsaciens. Ils sont heureux d'avoir été pris.

AVANT LE GRAND CHOC

Les forces en présence

Les deux grandes armées des Allemands et des Franco-Belges sont maintenant en contact, sur une ligne qui s'étend de Tirlémont à Thann, dans la Haute-Alsace.

La force des Allemands peut être évaluée à environ 1.500.000 hommes.

La première ligne des Français et des Belges est d'environ 1.200.000 hommes, avec près d'un million de réserves en arrière.

Quelle que soit l'issue de la grande bataille, elle ne sera pas décidée très vite.

Revue de la Presse

Le tsar et la Pologne

Tous les journaux commentent favorablement le geste magnifique du tsar. Ils s'accordent à dire que la décision de l'empereur, en même temps qu'elle est une mesure faisant honneur à sa générosité, est un acte de haute politique, dont la portée sera considérable.

Le Gaulois :

Cet événement retentissant souligne enfin le véritable et émouvant caractère de la campagne slave, qui unit dans un élan spontané tous les individus d'une même race, contre l'invasisseur odieux. Nous vivons décidément de belles heures!

La Libre Parole : Ainsi l'appel du tsar sonne comme le glas de la maison des Habsbourg.

La Petite République : La Pologne reconstruite ! mais cela vaut dix batailles gagnées, c'est la Pologne russe soulevée d'enthousiasme et éperduement reconnaissante, marchant tout entière à la conquête de la liberté, c'est la Pologne autrichienne brusquement séparée de la double monarchie agonisante ! c'est la Pologne prussienne, apercevant la délivrance prochaine et toute prête à acclamer en libératrices les troupes moscovites!

La Lanterne : Et voici que le tsar devançant tous nos vœux, offre aux Polonais de leur rendre la Patrie qu'ils ont perdue ! Nulle résolution ne pouvait donner d'une manière plus éclatante à la grande lutte de la triple entente son caractère généreux et noblement populaire.

CHRONIQUE LOCALE

VERS LA DÉCHÉANCE

Les événements se déroulent avec rapidité : les bulletins officiels, peu abondants de détails, affirment néanmoins, que les troupes alliées ne laissent pas la victoire aux Prussiens.

L'empereur Guillaume doit voir, à cette heure, que l'entrée en France n'est pas une simple manœuvre militaire, et les échecs quotidiens de ses avant-postes, l'écrasement de ses patrouilles, lui font comprendre qu'il ne suffit pas de « vouloir » pour obtenir.

Avec quelle légitime impatience, les dépêches sont attendues qui apporteront enfin la nouvelle de la débâcle.

Deux trônes, il faut l'espérer, seront bientôt vacants, débarrassés de leurs titulaires : deux couronnes iront prendre place dans des Musées.

Guillaume II, empereur d'Allemagne, François-Joseph, le vieil autocrate d'Autriche-Hongrie, déchus, chassés de chez eux, mis au ban de la civilisation, tel paraît devoir être le sort de ces deux monstres. « Rien ne m'aura été épargné dans ma longue vie » s'écriait l'empereur François-Joseph au lendemain de l'assassinat de l'héritier de son trône.

Non, rien, pas même la honte d'avoir survécu au crime qu'il a commis en lançant ses bataillons sur les Serbes, et en provoquant la plus formidable tuerie qui ait jamais eu lieu.

Jeune souverain, il monta sur le trône rouge du sang des patriotes martyrs qu'il fit égorgés ; durant son règne, tragédies, drames, crimes furent commis sous sa responsabilité ; débile, au terme de sa vie, il sera jeté à bas de ce trône éclaboussé du sang de millions de soldats.

Guillaume II, François-Joseph, seront inscrits dans le cadre rouge de l'Histoire ! Empereurs déchus, durant les quelques années qu'ils ont encore à vivre, ils chercheront dans les solitudes de leurs domaines, en compagnie de la veuve de l'empereur de Sedan, Napoléon le Petit, leurs turpitudes, ou promèneront à travers le monde qui

se détournera d'eux, leur tragique silhouette de criminels, de bandits. Applaudissons à cette déchéance, à la fin du sauvage impérialisme teuton et autrichien.

L'heure de la Justice imminente annoncée par notre grand compatriote Gambetta, a sonné.

LOUIS BONNET.

A nos abonnés

Nous recevons, de divers abonnés, des réclamations au sujet de l'irrégularité dans l'arrivée du *Journal du Lot* à destination.

Nous ne sommes en rien responsables de ces irrégularités.

Il est incontestable que, dans les circonstances actuelles, malgré toute sa bonne volonté et le dévouement infatigable de ses employés, la poste ne peut assurer le service des correspondances d'une façon parfaite.

Ses cadres sont désorganisés, le service des ambulants est suspendu... et cependant les arrivées et les départs des plis se font sans trop de retard et sans trop de pertes.

C'est un résultat qu'il convient d'enregistrer pour en remercier sincèrement les employés des postes.

Que nos abonnés veuillent donc bien patienter, les mauvais jours passeront !!!

Des lettres

Nous recevons communication de lettres adressées par des soldats actuellement à la frontière à des parents, à des amis.

Nous remercions vivement nos correspondants de leur communication, mais ils nous excuseront de ne pas publier *in-extenso* ces lettres, le cadre de notre journal ne nous le permettant pas, et de ne pas mentionner les noms des villes et les numéros des régiments, la loi sur l'état de siège nous l'interdisant.

Voici d'un de nos amis, actuellement en Belgique, une lettre dont nous extrayons les passages suivants relatifs à l'enthousiasme qui anime les Belges contre l'Allemagne :

« En Belgique, l'enthousiasme a été grand à l'occasion des victoires remportées par les troupes Belges. Maintenant, que les Français et que les Anglais sont ARRIVÉS, la confiance dans l'armée est complète et à l'état désespéré du début qui était la crainte d'être débordés par les forces allemandes, commencent à succéder une espérance que tout semble devoir justifier. On s'attend ici à un grand engagement au-dessus de Liège un de ces prochains jours et cela cause encore quelques craintes, car le silence est complet dans le pays, sur la disposition des troupes anglaises et françaises, mais ce silence voulu et nécessaire, me semble de bonne augure ; c'est une mesure de précaution que se comprend. »

Une autre lettre, écrite à un de ses camarades de Cahors par un sous-officier nous donne des détails sur la façon dont les troupes du 7^e ont été accueillies en cours de route par les populations.

Ces réceptions furent enthousiastes : partout, des fleurs, des acclamations ; et en outre, les populations offraient de la bière, du vin, des fruits, à nos braves soldats.

Un cavalier écrit à ses parents qui habitent Prayssac, à la date du 12 août.

La moitié de mon peloton est en poste ; j'ai un grand moment de libre et j'en profite pour venir m'entre-

nir avec vous tous. J'écris à l'ombre d'un prunier vers 3 heures de l'après-midi.

Depuis notre arrivée nous n'avons fait que quelques reconnaissances de part et d'autre.

Dans une forêt nous avons poursuivi une patrouille de dragons allemands. Mon sous-officier et deux hommes les ont rejoints, ont tiré dessus et ont tué un cheval ; ils sont revenus avec la bride, le sabre et quelques frusques du cavalier ennemi. C'était le premier exploit.

A mon régiment il n'y a pas un homme blessé malgré beaucoup de rencontres avec des patrouilles ennemies auxquelles on a déjà pris pas mal de chevaux et fait des prisonniers.

Il me semble que les Allemands ne tirent pas bien et qu'ils sont peureux.

Au 7^e

MM. Fusil et Kulb, élèves de l'École militaire de St-Maixent sont nommés sous-lieutenants et affectés au 7^e d'infanterie.

Par décret en date du 15 août, MM. de Lobit, Batard aspirants de l'école spéciale de St-Cyr sont nommés sous-lieutenants et affectés au 7^e.

M. Carmagnat, élève à l'École de St-Cyr (1^{re} année) est nommé sous-lieutenant au 7^e.

Médaille d'honneur

Par décret du ministre du Commerce, de l'Industrie, des médailles d'honneur du travail ont été décernées à M. Deschamps (Jean), ouvrier menuisier dans la maison Malvy, Nuville et Lacroix, à Souillac ; et à M. Mazembert (Firmin), ouvrier menuisier dans la maison Cayla, d'Arcambal.

Vaccination

De nombreuses demandes de renseignements concernant la vaccination et la revaccination ont été adressées à la Préfecture du Lot. Nous sommes en mesure de faire connaître au public que l'administration préfectorale s'est préoccupée de cette importante question.

Par ses soins, toutes les mesures utiles ont été prises et des quantités de serum antivariolique répondant à tous les besoins seront mises à la disposition du corps médical.

En faveur des blessés

Une quête en faveur des blessés, faite à Castelnaud-Montraiet, a produit une somme de 456 francs.

Cette somme a été versée aux œuvres qui ont assumé la charge de donner les soins aux blessés.

Un billet de cent sous c'est cent sous

Malgré le décret instituant les billets de cinq francs et bien que ces billets aient exactement la même valeur et le même rôle que la pièce d'argent, nombreuses sont les personnes qui refusent encore d'accepter ce qu'elles considèrent comme un simple chiffon de papier. Il est un peu étonnant de rencontrer parmi ces personnes arriérées de quasi-fonctionnaires de l'Etat. Telle cette burlesque de la gare des Invalides qui refusa d'accepter un billet de cinq francs offert par une voyageuse en règlement d'un ticket de 2 fr. 70. Tels aussi certains débitants de tabac qui, à la vue du petit billet, s'aperçoivent soudain qu'ils n'ont pas de monnaie.

Il faut rappeler à ces gens de mauvaise volonté que le billet de cinq francs a cours obligatoire, et qu'en refusant de l'accepter, on s'expose à des inconvénients assez sérieux. Les employés de l'Etat devraient être les premiers à être fixés sur ce point.

Garderies d'enfants

Par les soins de la Municipalité, une garderie d'enfants est installée.

1^o A l'École maternelle du Vieux-Palais.

2^o A la classe enfantine de l'École de la rue du Lycée.

Mesdames les Institutrices ont bien voulu accepter de remplir cette tâche.

La garderie sera ouverte tous les jours, le dimanche excepté, de 8 heures du matin à 18 heures.

Y seront reçus les enfants :

A) les fillettes de 2 ans 1/2 à 8 ans.

B) les garçons de 2 ans 1/2 à 7 ans, dont le père est sous les drapeaux et la mère, occupée à des travaux mercenaires.

Les inscriptions seront reçues à la Mairie tous les jours de 8 heures à 9 heures et de 13 heures à 14 heures (Salle de la Bibliothèque).

Un bulletin d'admission sera délivré pour chaque enfant. Cahors le 18 août 1914.

Le Maire,
U. GAYET.

P. S. Les garderies seront ouvertes le vendredi 21 août prochain.

Les sursis

Nous croyons devoir rappeler que les sursis d'appel ne peuvent être accordés qu'aux meuniers, aux mécaniciens conduisant des machines à battre et aux ouvriers boulangers.

Cette énumération est strictement limitative et seuls les mobilisés de ces corps d'état peuvent en bénéficier.

Il est bon d'ajouter que ces sursis ne peuvent s'appliquer qu'aux mobilisés de la classe 1899 ou des classes antérieures. Les demandes de sursis sont adressées à la Préfecture par l'intermédiaire des maires.

Ceux-ci ne transmettront ces demandes que dans la limite où elles sont absolument nécessaires.

Réquisitions militaires

Prix des Denrées

M. le ministre de la guerre vient de fixer, à partir du 18 août courant, le prix des denrées pour les réquisitions militaires :

Farine, 40 francs ; blé, 28 francs ; avoine, 22 francs ; le tout les cent kilos.

La main d'œuvre

Pendant que la population valide, dans un magnifique élan d'enthousiasme, s'est précipitée à la défense de la Patrie, de nombreuses exploitations industrielles ou agricoles manquent de bras.

Afin de continuer dans les meilleures conditions possibles les travaux nécessaires à la vie du pays, les industriels, commerçants, propriétaires, agriculteurs peuvent faire appel à la main d'œuvre espagnole et kabyle qui sera mise à leur disposition, suivant leurs besoins.

L'interdiction de la vente de l'absinthe

M. le Préfet du Lot a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — La vente de l'absinthe est interdite dans les débits de boissons du département du Lot.

Art. 2. — En cas d'infraction, les établissements seront immédiatement fermés.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

TÉLÉGRAMMES OFFICIELS

d'hier, 18 Août

Paris, 18 août, 7 heures.

Un croiseur autrichien coulé

Le Ministre de la Guerre a fait connaître que la flotte commandée par l'amiral Boué de Lapeyrière a, devant Antivari, coulé un croiseur autrichien qui tenait le blocus de ce port. L'opération s'est accomplie sous les yeux des Monténégrins.

A Dinant

Ce matin, à Dinant, vers 6 heures, sept uhlans faisant partie d'une patrouille de 10 cavaliers ont été tués ; les autres se sont enfuis du côté de Rochefort.

Chute d'un avion allemand

Un avion allemand est venu dans la matinée faire une reconnaissance au-dessus de Givet. Des coups de feu ont été tirés et l'avion est tombé à Hastières peu après.

Renseignements généraux

La situation continue à être bonne et notre progression méthodique s'accroît.

En Haute-Alsace, les forces allemandes se retirent en grand désordre, les unes vers le nord, les autres vers l'est. La preuve de ce désordre se trouve dans l'abandon d'un énorme matériel tombé entre nos mains (approvisionnements d'obus, voitures fourragères, etc.).

Il se confirme que dans les engagements qui ont eu lieu, depuis le début de la campagne, dans cette région, l'ennemi a subi des pertes beaucoup plus élevées que nous ne l'avions cru au premier abord. On s'en rend compte tant par les cadavres retrouvés, que par le témoignage des prisonniers.

Nous progressons également dans les vallées de Sainte-Marie et de Ville.

Dans la vallée de la Bruche nous continuons, fortement appuyés sur le Donon, à nous avancer dans la direction de Strasbourg.

Il se confirme que les troupes allemandes rencontrées devant nous, dans cette région, sont complètement désorganisées.

Sur la ligne Lorquin-Azoudang-Marsal nos troupes gagnent du terrain.

Nous avons donc sur la ligne frontière, depuis Chambrey jusqu'à Belfort, gagné, sur l'ennemi, une distance qui varie de 10 à 20 kilomètres et pris pied fortement en Alsace aussi bien qu'en Lorraine.

Paris, 18 août, 18 h. 15.

Un télégramme du commandant en chef des armées françaises au Ministre de la guerre

Le Ministre de la Guerre a reçu du commandant en chef le télégramme suivant :

Grand quartier général des armées de l'est,
18 août, 9 h. 15 :

Pendant toute la journée d'hier, 17 août, nous n'avons cessé de progresser en Haute-Alsace. La retraite de l'ennemi s'effectue de ce côté en désordre. Il abandonne partout des blessés et du matériel.

Nous avons conquis la majeure partie des vallées des Vosges sur le versant d'Alsace d'où nous atteignons bientôt la plaine au sud de Sarrebourg.

L'ennemi avait organisé devant nous une position fortifiée, solidement tenue avec de l'artillerie lourde.

Les Allemands se sont repliés précipitamment dans l'après-midi d'hier.

Actuellement, notre cavalerie les poursuit.

Nous avons d'autre part occupé toute la région des étangs, jusque vers l'ouest de Fenétrange.

Nos troupes débouchent de la Seille, dont une partie des passages ont été évacués par les Allemands.

Notre cavalerie est à Château-Salins.

Dans toutes les actions engagées au cours de ces dernières journées, en Lorraine et en Alsace, les Allemands ont subi des pertes importantes. Notre artillerie a des effets démoralisants et foudroyants pour l'adversaire.

D'une façon générale, nous avons donc obtenu, au cours des journées précédentes, des succès importants et qui font le plus grand honneur à la troupe, dont l'ardeur est incomparable et aux chefs qui la conduisent au combat.

Signé : JOFFRE.

Le drapeau pris à l'ennemi

Le Ministre de la Guerre a chargé un capitaine de chasseurs à pied de présenter au Président de la République le drapeau qui a été pris au 132^e régiment allemand par le 10^e bataillon. En recevant le drapeau ennemi, M. Poincaré a dit combien il était heureux lui, ancien capitaine de chasseurs à pied, que ce fût un bataillon de chasseurs qui eût enlevé le premier drapeau à l'ennemi.

Il a adressé de vives félicitations à tous ses anciens camarades.

Le drapeau a été remis à 8 heures et demie à une compagnie de la garde républicaine qui l'a porté aux Invalides.

Dernière Heure

TÉLÉGRAMMES OFFICIELS

Paris, 19 août, 7 heures.

Un aviateur allemand prisonnier près de Dinant

Nos troupes ont abattu un avion allemand. Le pilote a été tué, l'observateur prisonnier, l'appareil est intact.

Un brave

Le *Journal officiel* publie le décret suivant :

Est nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur, M. Benoit (Joseph-Edmond), maire de Badonviller (Meurthe-et-Moselle) : conduite héroïque dans l'exercice de ses fonctions. A la suite des actes de sauvagerie et des meurtres commis par les soldats allemands, dans sa commune, sa femme ayant été assassinée et sa maison incendiée, il a, avec un sang-froid et une fermeté admirables, continué à assurer sans défaillance la protection et la sécurité de la population ; a sauvé par la suite la vie d'un prisonnier allemand, menacé par la juste colère des habitants, donnant ainsi un magnifique exemple d'énergie et de grandeur d'âme.

FEUILLETON DU Journal du Lot 62

LA FEMME DU GARDE-CHASSE

PAR GABRIEL RÉCIT

DEUXIÈME PARTIE

III

— Pourriez-vous, d'abord, me renseigner exactement sur la totalité des sommes que vous avez à mon compte ?

— Très volontiers...

M. Lemarchand ouvrit un livre volumineux et après quelques instants de rapides recherches, il satisfait la curiosité de son interlocutrice.

— Avec la part qui vous revient de l'héritage de votre maîtresse, tous droits de succession déduits, vous avez chez moi une somme de soixante-douze mille huit cent quatorze francs quarante centimes.

Le banquier ajoutait aussitôt :

— Avez-vous l'intention de retirer le capital en entier et pour quel jour faudra-t-il le tenir à votre disposition ?

— Je lèverai certainement la som-

me entière, mais pour aujourd'hui une partie suffira. Avec cinquante mille francs, je pourrai mettre à exécution le projet que je caresse. Il me faudrait cette somme dès maintenant.

— Vous pouvez vous flatter d'avoir de la chance. Justement j'ai eu ce matin quelques rentrées sur lesquelles je ne comptais pas et qui me permettront de vous être agréable.

— Cela tombe donc à merveille.

Et le banquier réunit cinq liasses de dix billets de mille qu'il remit à sa cliente en lui présentant un reçu à signer.

— Quel nom faut-il mettre ? demanda-t-elle, soudainement prise en défaut.

— Mais celui sous lequel vous vivez actuellement, puisque c'est celui qui figure sur mes registres.

En reprenant la pièce, M. Lemarchand dit tout bas :

— Cette grosse somme que vous retirez est-elle destinée à... votre affaire ? Tiendriez-vous une piste ? L'heure de la justice imminente sonnerait-elle enfin ?

— Je l'espère, Monsieur ! Mais je ne puis rien dire encore. L'avenir ne nous appartient pas, et c'est pourtant sur une date très rapprochée que je fonde de grandes espérances...

Sur ces paroles étranges, Madame Moreau se retira, contente d'avoir rempli la première partie de sa mis-

sion.

— Enfin, dit-elle, j'ai là de quoi faire le bonheur de deux enfants qui le méritent. Je crois que j'ai encore une joie qui me sera réservée ici-bas !

— Voyons, Robert, mon enfant, la tristesse augmente de jour en jour et je voudrais, tu le sais bien, te donner la force et le courage nécessaires pour réagir vigoureusement.

— Mais, M. le baron, vous vous trompez ; je suis comme j'étais hier, comme je serai demain.

— Je t'affirme que non... Ou bien tu t'abuses, ou bien tu ne te rends pas un compte bien exact de la situation. Si mes services ou mon expérience étaient de nature à faciliter tes projets, tu peux les mettre à contribution.

— Je vous remercie beaucoup de toutes vos bonetés, M. le baron, et vous conserverai toujours une grande reconnaissance pour tout le bien que vous m'avez fait. Cette reconnaissance, il est vrai, restera illusoire puisqu'il ne me sera jamais permis de vous la prouver autrement qu'en paroles...

— Ne parlons pas de reconnaissance, répartit le baron... Dis-moi plutôt le motif qui l'attriste, toi habituellement si franc, si loquace. Depuis une huitaine, tu n'es plus le même ; ton caractère n'a pu changer en un laps de temps aussi court. Il est

sans exemple qu'une modification aussi complète intervienne sans un motif grave, sérieux.

D'un geste brusque qui ne lui était pas habituel, Robert essaya de se dégager de l'affectueuse étreinte du vieillard.

Il avait le cœur gros, en effet. Il souffrait réellement, et il cherchait à cacher la véritable source de ses alarmes.

De sombres pressentiments l'agitaient. Lui d'habitude si courageux redoutait quelque éclat, quelque événement mystérieux. Il avait peur que la baronne mit son projet de vengeance à exécution. Et il se demandait qu'elle serait cette vengeance, sous quelle forme elle se présenterait. Car il avait outrageusement blessé Diane dans ses affections les plus intimes en repoussant ses avances, en répondant d'une façon négative à ses tentatives de séduction.

Robert n'était pas fait pour les comédies de la vie humaine ; les trahisons, sous quelque forme qu'elles lui apparessent, lui répugnaient. Il avait un cœur pur de toute affection et rien ne l'intéressait en dehors de tous ceux qui n'étaient pas dans le cadre de son entourage habituel.

L'amour profond qu'il avait voué à Juliette lui interdisait de s'occuper d'une autre femme. Il ne pensait qu'à Juliette qui était le but unique de ses desirs.

Aussi les paroles et les actes de la jeune baronne l'avaient profondément ému. Il souffrait surtout en pensant à la blessure cruelle qu'éprouverait le baron le jour où il s'apercevrait que sa femme, qu'il adorait, ne méritait pas sa confiance, n'était pas digne de la place à laquelle il l'avait élevée. Pour Robert, l'hésitation n'était pas permise. Diane devait être victime de ses sens et succomber fatalement. Qu'elle rencontrât un homme sans scrupule et la chute ne serait plus qu'une question de jours.

Dans cette alternative, il surveillait Diane afin d'essayer de surprendre ses intentions. En vérité, il craignait davantage pour Juliette que pour lui ; il redoutait que, ne pouvant l'atteindre personnellement, elle ne concentrât sa rage furibonde contre sa fiancée, en se servant d'elle comme d'un otage.

Robert vivait dans une atmosphère d'inquiétudes perpétuelles. Chaque fois qu'il apercevait l'un des membres de la famille, il s'imaginait qu'on allait lui apprendre un malheur. Il avait sans cesse à l'esprit le souvenir de la scène où Diane le menaçait de représailles s'il ne répondait favorablement à sa passion qui augmentait d'intensité à chaque rencontre.

On s'explique aisément la brusque saute de vent qui avait modifié partiellement le caractère enjoué de Ro-

bert devenu subitement nerveux, inquiet, irrité. Parfois, il surprenait dans le regard de Diane quelque chose de dur, de cruel. Ils s'imaginaient qu'elle tramait contre lui des complots fantastiques, qu'elle allait se signaler par une vengeance éclatante.

Aussi lorsque le baron l'interrogeait sur la nature de ses souffrances le mettait-il à une cruelle épreuve. Sa bouche devait rester hermétiquement close pour éviter les pires catastrophes. Et lui qui ne voulait rien déceler de ses alarmes, qui étouffait les sanglots prêts à lui échapper, avait été percé à jour, sauf le motif véritable, par celui-là même qui d'habitude ne savait juger de l'état d'âme par le jeu de la physionomie.

Robert se voyant découvert ou tout au moins soupçonné, fit un prodigieux effort. Il appela à lui toutes les ressources de son énergie afin de faire bonne contenance en face du questionnaire de M. de Lormel qui ne put que constater un fait sans en déterminer l'importance, encore moins en découvrir l'origine.

La journée du 30 août, choisie par Marcel pour dénouer tragiquement la situation était arrivée. Il avait admirablement préparé son plan d'attaque et modifié les quelques points qui lui avaient paru pas trop aléatoires.

(A suivre).